Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 27 Mars 1901. No. 19

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)........ 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.................12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de Saint-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LA GUERRE

Une correspondance de Londres au *Temps*, de Paris, signale le lent changement qui se produit dans les dispositions de l'opinion anglaise à l'égard de la guerre du Transvaal.

Quand, il y a cinq mois à peine, les élections générales avaient lieu, le gouvernement avait cru devoir affirmer que la guerre était terminée, que c'en était fait de la résistance sud-africaine et qu'il n'y avait qu'à récolter les fruits d'une victoire complète et qu'à imposer aux deux républiques la loi du plus fort. A cette date, nul en dehors de quelques courageux citoyens, flétris du nom de mauvais patriotes, n'osait plaider la cause de la modération et demander des conditions acceptables pour l'ennemi.

Depuis, bien des choses ont changé de face. Il a fallu confesser que la guerre n'était pas finie. Lord Roberts a dû refuser comme prématurées les réjouissances qu'on se proposait de célébrer en son honneur. Les ministres ont dû avouer qu'il fallait un effort nouveau, qu'il était nécessaire d'envoyer des troupes de renfort en Afrique. Avant même que le chancelier de l'Echiquier ait présenté son budget, on sait qu'il en a déjà coûté plus de trois milliards et qu'il faudra jeter dans ce gouffre deux milliards de plus. Tout cela donne à réfléchir.

L'opposition, naguère découragée et désunie, reprend de l'ardeur et retrouve de l'unité. Au grand congrès des associations libérales tenu à Rugby, on a voté, à l'unanimité, des résolutions tendant à offrir aux Boers, dès maintenant, sans leur demander de déposer les armes, des conditions compatibles avec leur large autonomie.

D'autre part, deux élections partielles ont montré que le courant avait changé de direction. Dans le Lancashire où il s'agissait de remplacer un tory des plus populaires, sir John Maclure, le conservateur, M. Cripps a vu sa majorité se fondre et diminuer de moitié. A Maidstone, le libéral a vu sa majorité doubler depuis octobre.

Tous ces symptômes sont dignes d'attention. Si la mort de la reine avait entraîné des élections générales, le Parlement aurait singulièrement changé de complexion.

Edouard VII, fondateur de dynastie

Avec Edouard VII nait une autre dynastie, en Angleterre.

C'est du nouveau pour ceux qui ont toujours cru à la continuité de la descendance royale, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à nos jours.

Et, cependant, rien de plus vrai. C'est un fait historique.

En effet, qu'on lise l'histoire et l'on verra que la ligue royale d'Angleterre ne remonte au Conquérant que par les femmes.

Un grand nombre de rois, successeurs de Guillaume de Normandie, sont morts sans postérité mâle. Chaque fois qu'il en est arrivé de la sorte, une nouvelle dynastie s'est trouvée fondée. Ainsi, la dynastie normande a fini avec Mathilde, fille de Henri Ier. Alors commença la dynastie des Plantagenet, avec le fils de cette princesse et de Geoffroy d'Anjou.

C'est une erreur de regarder les rois des maisons d'York et de Lancastre, comme de dynasties portant respectivement ces noms. Ces rois decendaient tous d'Edouard III, un Plantagenet. Les Lancastre et les York n'ont jamais formé qu'une même famille, divisée en deux factions rivales.

La maison des Plantagenet, ligne mâle, s'éteignit avec Richard III, et fut remplacée par la dynastie des Tudor, qui commença avec Henri VII. Celle-ci finit avec la reine Elisabeth; et Jacques Ier premier roi de la dynastie des Stuart, hérita de la couronne, comme arrière-petit-fils de Marguerite, reine-consort d'Ecosse, fille du premier Tudor, roi d'Angleterre, Henri VII. La dynastie des Stuart se termina, à son tour, avec la reine Anne, et alors vint la dynastie de Hanovre, avec George Ier, petit-fils d'Elizabeth, fille du premier des Stuart, sur le trône anglais, Jacques Ier.

Aujourd'hui, la couronne d'Angleterre est passée au premier roi anglais, de la dynastie des Cobourg. Son père, le prince, Albert était de cette famille. Et le roi Edouard VII fonde une autre dynastie, non pas parce que celle de Hanovre est éteinte, puisque le duc de Cumberland et sa famille et le duc du Cambridge représentent encore cette famille, dans la ligne mâle, mais parce que la loi successorale du trône d'Angleterre établit l'héritage direct, avec priorité pour les enfants mâles et prévient l'accession collatérale.

Comment on traite les "combines" et les "corners" en France

Il s'est agi du monopole des sucres, aux chambre françaises.

Selon M. Blanc, expert du gouvernement, nommé pour s'enquérir de la situation du marché, en France, 96 p. c. de l'approvisionnement de sucre était, en 1899, concentré entre les mains d'une seule compagnie.

En 1900, d'après la même autorité, 91 p. c. du sucre appartenait à la maison Jaluzot.

Mons. Jaluzot est un négociant très puissant. Son magasin de nouveautés, avec ses succursales de province, est l'un des plus considérable de la France. M. Jaluzot est, est en outre, politicien et spéculateur actif.

Mais les "trusts," combines ou monopoles, n'ont pas, en France, autant de facilités d'existence qu'aux EtatsUnis.

La Chambre des députés a nommé une commission précisément pour s'occuper de cette question des sucres. La commission s'est prononcée pour la poursuite judiciaire de M. Jaluzot, et le procureur public sera immédiatement autorisé à commencer ses procédures contre le monopole.

Le traité de la Hay-Paunsefoote

L'échec final de ce traité fournit au "Saturday Review," de Londres les commentaires suivants:

"Si les Etats-Unis tiennent absolument à construire à eux seuls et pour eux seuls, le canal de, Nicaragua, l'Europe n'a plus qu'une chose à faire, c'est d'achever la construction du canal de Panama et d'amener ainsi les Etats-Unis à la raison."

Le duc et la duchesse d'York

Le duc et la duchesse de Cornwall et York, futurs roi et reine d'Angleterre font un grand voyage à travers l'Europe. Le Canada aura l'honneur de recevoir leurs Altesses Royales dans quelques mois. A propos de ce voyage nous lisons ce qui suit dans un journal:

Le duc et la duchesse de Cornwall et York sont donc partis en voyage. Ils n'étaient pas encore sortis du détroit de la Manche que déjà les journaux parlaient d'une violente tempête, qui aurait assailli le navire qui les porte.

Mais, sauf plus amples informations, il n'y a pas encore lieu de s'inquiéter. On devra toujours se rappeler que pour d'aussi hauts personnages, hors de la sécurité de leurs palais-forteresses, habitations ordinaires des membres de la royauté, le journalisme œuvre toutes grandes ses volières de "canards." Il y en aura des nuées, et faudra tout autant de travail pour couper les ailes de ces oiseaux fanatiques, que pour lancer les oiseaux eux-mêmes.

Mais voici des faits.

Avant son départ, par mesure de prudence, l'héritier présomptif, et la duchesse, sa femme, ont assuré leurs bijoux et objets précieux, le duc pour £2.000, la duchesse pour £75,000.

N'oublions pas aussi que le gouvernement anglais a fourni toute la sûreté possible aux augustes voyageurs, par le choix de l'un des meilleures navires de la marine marchande, l'"Ophir."

Et il lui en coûte assez cher. L'affrètement ou louage de ce navire pour huit mois coûtera au trésor, £85.000, plus £32,000 pour les fournitures d'installation, décoration, etc. L'amirauté a de plus exigé que le navire fût pourvu d'un équipage de marins réguliers, à l'exception des mécaniciens, L'"Ophir" a donc à son bord 27 officiers, 125 marins, 100 soldats de marine, 37 musiciens, 88 mécaniciens et 50 intendants aux vivres, tables et service domestique.

Plus d'or qu'au Klondyke

Voici qu'on nous annonce que la planète Eros, tout récemment découverte par un astronome amateur, est infiniment plus riche que tous les milliardaires de l'univers réunis.

Un des meilleurs astronomes de ce temps a constaté que son éclat variait périodiquement, et qu'en quelques heures, il faisait plus que doubler.

On en a conclu que cette petite planète possède deux hémisphères, qu'elle nous présente tour à tour et dont l'état physique est complètement différent. L'un serait recouvert, à sa surface, de substances arables analogues au sol arable de nos champs; l'autre serait composé de métaux non oxydés,—de l'or, très probablement,—d'où proviendraient les nombreux météores que l'on recueille à la surface de la terre.

Que d'or! Que d'or! n'y a-t-il pas là de quoi faire rêver tous les prospecteurs de l'Australie, de la Colombie, de la Guyane et du Klondyke?

Le roi et le serment d'accession

L'information suivante sera sans doute accueillie avec satisfaction par les sujets catholiques du roi Edouard VII.

Sa Majesté donné audience à pairs catholiques de la chambre lord Herries, qui est l'un des lords, et qui a donné avis à cette chambre de son intention de demander un changement à la formule du serment d'accession au trône d'Angleterre.

Lord Herries a déjà exprimé l'opinion que le roi peut exprimer pleinement sa foi protestante, sans blesser le sentiment catholique.

On croit généralement que le gouvernement fera justice à la demande des catholiques. La réception de lord Herries, chez le roi, indique, presque à n'en pas douter, que le roi lui-même est tout à fait sympathique à ce mouvement.

Le Manitoba.

Mercredi 27 Mars 1901

ALLIANCE ET ECRASEMENT

Nous n'avons pas d'amitié politique pour M. Clarke-Wallace. Nous avons cruellement à nous en plaindre. Il combat nos revendications légitimes et il trouve moyen d'exhiber en toute occasion une intolérance étroite à l'endroit de nos croyances religieuses et de notre race. C'est plus qu'il ne faut pour lui refuser nos sympathies.

Dans un discours sur le budget, M. Clark-Wallace s'est encore fort maladroitement donné la satisfaction de faire entendre ses accents de fanatisme outré.

Nous le répétons, c'était maladroit! c'était un hors-d'œuvre. Sur le budget, on parle chiffres, tarif, commerce, revenus et dépenses. Avec un peu de tact et de bon vouloir, il eut été facile à M. Clark-Walace d'éviter en cette occasion de mettre le pied sur un terrain où il sait qu'il offense toujours des sentiments et des convictions respectables.

Il n'a eu ni ce tact ni ce bon vouloir. La *Patrie* l'en reprend vivement: en quoi elle a raison. Mais elle se met elle-même dans une posture plus que délicate, en disant.

"Nous nous moquons des propos menaçants du grand manitou des orangistes. Les fanatiques sont la minorité dans la Confédération et personne ne se laissera écraser par eux, les Canadiens-français moins que les autres."

"Mais, nous tenions à signaler à nos compatriotes cette nouvelle pétarade d'un chef tory auquel étaient alliés les chefs conservateurs français de notre province dans la dernière lutte"

Certes ces lignes sont d'une belle flamme. Mais elle rappellent des souvenirs enveloppés d'une fumée bien épaisse et bien noire. Il fut un temps, qui n'est pas éloigné, où la *Patrie* et ses chefs contractèrent une alliance avec M. Clark-Wallace et d'autres du même acabit. Cette alliance avait pour but l'écrasement de la minorité catholique du Manitoba, et la sanction de la rupture du pacte fédéral, brèche par où la persécution est entrée dans notre province.

Ces amers souvenirs donnent un accent faux à la rodomontade de la *Patrie* s'écriant: "*nous nous moquons des propos menaçants du grand manitou des orangistes.*"

Il nous a paru jusqu'ici qu'elle se moquait surtout de l'écrasement de sa race, aux prises avec les puissants de son parti, avec l'adversité, avec le groupe représenté par M. Clark-Wallace lui-même, son instrument et son allié des jours où il y avait réellement bataille et non point, comme dans l'occasion présente un simple échange de mots plus ou moins violents et sans portée actuelle ou sérieuse.

Nous croyons avec la *Patrie* que les fanatiques sont la minorité dans la confédération. Ils ne seraient point dangereux si l'élément canadien-français pouvait compter sur le concours de tous les siens. Mais comment ne pas éprouver quelque frayeur quand des événements tout récents nous enseignent que ceux qui s'emploient à nous écraser peuvent trouver des Canadiens-français de haute influence pour leur tenir la planche et se faire leurs complices. Il eût été possible en 1896 de remettre à la raison les fanatiques. Mais le moyen, c'était de les combattre et non de faire alliance avec eux, comme M. Laurier et la presque totalité de ceux qui l'entourent encore nous en ont alors donné le navrant spectacle.

S'unir avec Clark-Wallace sur des questions de commerce et de tarif, c'est permis. Mais l'alliance faite avec cet homme en 1896 par le parti libéral et ses chefs était un crime dont les effets se font aujourd'hui durement sentir. La plaie faite alors s'est agrandie; elle est devenue plus cuisante: son traitement est devenu plus difficile. Dans ces conditions, force nous est bien de nous recuillir pour savoir comment nous pourrons guérir! Car ici nous gardons encore au fond de nos âmes cet espoir qui est notre seule consolation présente et que nous entretenons de toute l'ardeur d'un patriotisme affirmé par la souffrance. Mais, qu'on le sache bien, notre recuillement n'est pas une renonciation à la lutte.

Notre état de faiblesse est évident néanmoins; et les sombres pronostics trouvent plus de créance que l'espérance.

Il en est ainsi grâce aux connivences des chefs libéraux avec le groupe Clark-Wallace en 1896 et grâce aux confusions et aux compromissions qui n'ont cessé de s'accumuler depuis.

Ah! vous triomphez aujourd'hui et ceux qui ont ici formé le projet de nous annihiler triomphent avec vous. Et peut-être qu'avec des mots sonores, avec des habiletés de mauvais aloi, pourrez-vous tellement égarer les esprits, en haut lieu comme parmi le peuple, et prolonger suffisamment les équivoques pour enfin lasser toutes les résistances, et faire prendre les ténèbres pour la lumière. Mais un jour viendra, dans cinquante ans peut-être, alors que l'histoire s'écrivant sans passion dira la vérité. Cette vérité vous sera dûre. Et de grandes renommées accompagnées durant leur vie de tous les enivrements du pouvoir, s'effriteront sous l'impitoyable flétrissure que le bon sens et la justice triomphante auront fini par infliger aux lâcheurs de toute dimension et de toutes catégories.

Le discours de M. Borden

Le discours que M. Borden, le chef conservateur à Ottawa, a prononcé à la Chambre des Communes sur la politique fiscale, a été fort remarqué. Voici ce qu'en dit le correspondant parlementaire du "*Journal*":

"M. Borden est un orateur parlementaire dans toute l'acception du mot. Pas de verbiage inutile, pas de variations sur la corde sentimentale. Il poursuit son argumentation en termes clairs, précis, et s'il se sert de chiffres il n'en abuse point. Quelques totaux, puis c'est tout. S'il se donne le plaisir facile de mettre sir Wilfrid Laurier ou M. Fielding ou Sir Richard Cartwright en contradiction avec eux-même, il cite peu, mais ses citations portent comme des coups de massue.

Son discours de lundi est remarquable à tous égards et a rappelé ceux de nos meilleurs orateurs parlementaires. C'était pour ainsi dire sa prise de possession de la conduite du parti conservateur, et il s'en est acquitté de main de maître. Il a développé brièvement mais avec une rare vigueur d'idées et d'expressions, les différentes parties de sa motion dans laquelle il avait renfermé le programme de son parti, et sa péroraison a été magnifique.

JE VEUX... JE VEUX...

Voulez-vous tenir votre gorge et vos poumons libres? Prenez une dose de BAUME RHUMAL aussitôt que vous y ressentez quelque gêne.

Notes Politiques

Voici la résolution présentée au Parlement Fédéral par M. Borden le chef de l'opposition, sur la politique commerciale du parti conservateur:

M. Borden (Halifax propose:

—"Que cette Chambre est d'avis que la prospérité du pays exige que l'on adopte une politique définie pour protéger et encourager d'une manière égale et en tout temps les intérêts ouvriers, agricoles, manufacturiers, miniers et autres branches d'industrie du Canada;

Que cette chambre est d'avis que l'adoption d'une politique de commerce préférentiel mutuel dans les limites de l'Empire serait très avantageuse pour la mère patrie et les colonies et aiderait beaucoup à promouvoir la prospérité, l'unité et le progrès de l'Empire en général, et que l'époque actuelle, où l'Etat australien est à établir les bases de son système fiscal, est particulièrement propice pour prendre des mesures promptes et énergiques en vue d'obtenir ce résultat.

Que cette Chambre est, en outre, d'avis que le Canada devrait imposer sur les produits et les articles manufacturés des pays en dehors de l'Empire des droits équivalents aux leurs dans tous les cas où ces pays refuseraient l'entrée des produits et des articles manufacturés du Canada à des conditions raisonnables, et que le gouvernement devrait prendre, à cet effet, toutes les mesures qu'il jugera nécessaires.

***

Le club des jeunes conservateurs de Winnipeg recevra, demain soir, à ses salles, les membres du gouvernement provincial et les députés à la Législature.

La Mairie de Saint-Boniface

Le Conseil de Ville, siégeant lundi soir, a déclaré vacante la mairie de Saint-Boniface, par suite de l'absence prolongée au-delà de six semaines de Son Honneur le maire Sénécal. Une élection immédiate s'impose donc. Nous croyons que ce serait faire acte de gracieuseté et de courtoisie que d'lire de nouveau M. Sénécal par acclamation. Tous lui reconnaissent les qualités requises au premier magistrat d'une ville, et tous, nous l'espérons, voudront que cette technicalité de la loi ne serve qu'à lui faire donner un nouveau témoignage d'estime et de confiance de la part de Saint-Boniface.

TROP ENERVE POUR DORMIR

Beaucoup d'Hommes et de Femmes Pales et Faibles se sentent devenir plus faibles de jour et approcher du Collapsus Nerveux et de la Prostration Nerveuse. Leur Seule Esperance est dans l'Usage du "Dr CHASE'S NERVE FOOD"

C'est seulement dans le sommeil et le repos que la nature peut réparer les pertes journalières du corps et faire provision de l'énergie nécessaire pour les devoirs du jour suivant.

Si les nerfs sont faibles et épuisés et que vous passiez la nuit blanche attendant le matin avec impatience, vous savez que vous vous lèverez le matin fatigué et épuisé et un jour plus près du collapsus nerveux, de la prostration nerveuse ou de la paralysie. L'insomnie, l'irritabilité, le mal de tête, la névralgie, la perte d'énergie et d'ambition, l'affaiblissement de l'énergie intellectuelle, et les sentiments de lassitude et de découragement, sont parmi les indications d'un système nerveux épuisé.

La première pensée est de prendre quelque opiacé pour encourager le sommeil, grave erreur, vraiment, contre laquelle plusieurs ruines nerveuses et physiques pourraient vous mettre en garde. Il n'y a pas de repos, pas de restauration durant le sommeil, ou plutôt l'évanouissement produit par les opiacés, et l'effet amortissant sur les nerfs ne fait qu'accélerer la paralysie ou la prostration.

Le restaurant le plus naturel et le plus complet qu'on puisse se procurer est connu comme le "Dr Chase's Nerve Food" (pilules). Il va droit à la source de la maladie, et, en produisant de nouveaux corpuscules rouges dans le sang et en rallumant la vitalité dans les cellules nerveuses épuisées, infuse graduellement et parfaitement une nouvelle vie et nouvelle vigueur dans le système affaibli et épuisé.

Il n'y a pas de supposition, pas d'expérience à faire, pas de foi requise lorsque vous faites usage du "Dr Chase's Nerve Food" (pilules).

Il est composé d'éléments de la nature qui servent à former un nouveau tissu nerveux, et ne peut plus faillir que les lois de la nature.

Le "Dr Chase's Nerve Food" (pilules) ne fait pas de miracles. Quoique beaucoup de guérisons dues à son emploi soient vraiment miraculeuses, c'était après que le traitement eut été suivi régulièrement et constamment durant des semaines ou des mois suivant les exigences du cas. Vous pouvez être absolument certain d'un système nerveux, restauré et revivifié si vous faites usage du "Dr Chase's Nerve Food" (pilules, suivant les directions. L'augmentation phénoménale des ventes de ce grand restaurant est la meilleure preuve de sa très grande valeur. 50 cents la boite, six boites pour $2.00, chez tous les vendeurs, ou Edmanson, Bates & Company, Toronto. Les imitateurs n'osent pas reproduire le portrait et la signature du Dr Chase qui sont sur chaque boite du véritable remède. 7

MADAME ALBANI

Madame Albani, la grande cantatrice Canadienne-française, est arrivée lundi à Winnipeg. Elle chantera demain soir, jeudi, et vendredi, au Winnipeg Theatre. La diva est accompagnée d'une troupe d'artiste émérites; et les soirées de demain et d'après-demain, au Winnipeg Théâtre feront époque chez ceux qui s'y rendront. Madame Albani est reçue à Winnipeg avec toutes les marques d'admiration et de respect que le talent et une belle carrière peuvent inspirer.

Pour nous Canadiens-français, nous devons à cette femme distinguée un hammage plus profond car à son titre d'artiste, s'ajoute à nos yeux celui de compatriote. Madame Albani est Canadienne-française d'origine et a voulu rester Canadienne-française d'esprit, de cœur et de sentiment. C'est une gloire nationale.

PROTEGEONS-NOUS CONTRE LE FEU

L'incendie de mercredi dernier, au nord de la ville, nous a rappelé avec brutalité, les bonnes résolutions que nous avions prises il y a quatorze ou quinze mois, alors que dans l'espace de trois semaines plusieurs feux désastreux avaient sévi sur Saint-Boniface.

La question de protéger notre ville contre le feu est de nouveau sur le tapis, et cette fois, pour de bon, nous avons lieu de l'espérer. Nous savons que le Conseil va s'occuper incessamment de cette affaire; et notre devoir à tous est de le seconder par notre bonne volonté, car tous nous sommes plus ou moins responsables de l'état de choses actuel.

Il ne nous appartient pas de dire jusqu'où doivent aller ces mesures que tous réclament, mais nous croyons que la majorité des contribuables serait disposée à payer un peu plus de taxes et à ne pas danser littéralement de frayeur quand surgit quelque part une conflagration. Que demain les flammes prennent dans un quartier où les maisons se tiennent un peu, et toutes seront rasées, en dépit de la furieuse galopade que nous ferons prendre aux brigades de Winnipeg.

Ajoutons que l'absence actuelle de toute protection contre le feu n'est pas très encourageante pour les étrangers qui songeraient à s'établir à Saint-Boniface, et par conséquent, y établir des constructions.

L'Orange et l'Avocat

Très jolie, cette petite allégorie d'un juge spirituel du Kansas, à propos de l'interminable phraséologie légale.

"Si j'avais à vous donner une orange," dit le juge, "je vous dirais tout simplement: prenez cette orange, je vous la donne."

Mais adressez-vous à un avocat et demandez-lui de rédiger ma donation par écrit. Voici ce qu'il dira: "Par les présentes, je vous donne, cède et transporte, tous mes intérêts, droits, titres et avantages sur et à même la dite orange, avec en même temps l'essence, la pelure, le jus, la chair et les graines de la susdite orange; et mes droits et avantages y compris, avec plein pouvoir d'y mordre, sucer, ou autrement manger, ou d'en disposer, avec ou sans l'essence, la pelure, le jus, la chair, ou les graines; nonobstant tout et tous actes, titre, ou titres, pièces d'aucune nature, par moi auparavant consentis ou signés."

Et l'excellent juge se mit à sourire, après avoir débité ce verbiage étrange pour l'oreille laïque.

Mais son interlocuteur, non moins homme d'esprit, n'en resta pas là.

"Rien de plus vrai, votre Honneur, dit-il, mais quelle sera l'effet pratique d'aussi belles précautions légales? J'en sais quelque chose par expérience. L'avocat, pour ses frais d'acte, gardera le jus et la chair de l'orange. Et le client? Bien, il devra se contenter de la pelure et des graines."

Jolie variante de la fable de l'huitre et des plaideurs,

Un Journal Polyglotte

Un journal vraiment international, c'est bien, selon nous, le *China Times* de Pékin, qui a commencé le nouveau siècle en publiant ses numéros en sept langues, à savoir: le chinois, le japonais, l'anglais, le français, l'allemand, le russe et l'italien.

Si chaque rédacteur défend, en sa langue, les intérêts de sa nation en Chine, la ligne politique du *China Times* ne doit pas être très harmonieuse!

MISERE DES MISERES!

Arrivee prochaine de 50,000 Transcaucasiens au Canada

M. Guenther, consul-général à Frankfort, rapporte que vu la rareté des terres et l'augmentation des impots, les sectes religieuses du Caucase ont déjà quitté ce pays pour s'établir au Canada, et aussi que les habitants de la Trans-Caucasie désirent quitter ce pays pour l'Amérique du Nord. On dit que le nombre de ces immigrants est d'environ 50,000.

POUR LES ENFANTS ET LES GRANDES PERSONNES

Le VIN MORIN "Créso-phates" soulage promptement et guérit sans retour toutes maladies de la gorge et des poumons. Prenez ce remède avec confiance et donnez-le de même à votre enfant.

C'est prudent de garder une bouteille de ce magnifique produit à la maison. Consultations *gratis*.

DR ED MORIN & CIE.

48, Rue St Pierre, Québec.

28-1—27-3

La science au moyen-age

On lit dans le *Journal des Débats*, de Paris :

Qui eût cru que sainte Hildegarde, née en 1108, connaissait la circulation du sang, qui a été découverte au dix-septième siècle ? Cette sainte est une des plus extraordinaires parmi ces abbesses, femmes de grand cœur et de grand sens, qui sont la fleur de l'Allemagne chrétienne. Quoique fort mêlée aux choses du siècle, et correspondant avec le Pape et avec l'empereur, elle a été principalement une savante.

"Elle possédait à un si haut degré le don de guérir, qu'aucun malade n'avait recours à elle sans recouvrer la santé." Elle laissa des ouvrages de médecine, où la *France médicale* relève des opinions fort singulières pour le temps.

D'après sainte Hildegarde, les étoiles sont retenues autour du soleil par sa force. Ailleurs, elle assure que les étoiles sont toujours retenues dans leur cours par un astre supérieur. Ceci n'est-il pas le principe de la gravitation ?

Elle pense que les substances agissent sur le corps humain de deux façons : chimiquement, comme font le plomb et le mercure en déterminant des coliques, et mystiquement, ou plutôt magnétiquement. Ce second mode d'action est tout simplement celui, qui très récemment, a été employé dans la métallothérapie.

Enfin elle compare le mouvement des étoiles à celui du sang qui, par les veines, parcourt le corps. Et cette idée est vraiment singulière à cette époque. On trouverait, sans doute, dans l'œuvre de la sainte, qui est encore en partie inédite, nombre de théories qui sont bien plus proches des nôtres que nous n'avons coutume de le penser.

Et, sans doute, l'histoire des esprits au moyen-âge fourmille de pareilles découvertes. On y trouve infiniment plus d'observation et de sagacité que l'on ne pense d'abord en trouver. Mais nous avons cette idée toute faite que le moyen-âge a été un temps de science purement verbale, abstraite et scolastique. Et rien n'est plus solide qu'une idée reçue ; car rien n'est plus commode et n'épargne plus de temps.

Fanfare de Saint-Boniface.

Il y aura assemblée régulière des membres de la Fanfare de Saint-Boniface, mardi prochain, 2 avril, au lieu et à l'heure ordinaires. Tous les membres sont priés de s'y rendre.

…orge L'Évêque,
Sécrétaire-Trésorier.

AVEZ-VOUS DEJA PRIS LES PILULES CARDINALES CONTRE LA FAIBLESSE FÉMININE ?

Les avez-vous prises en suivant scrupuleusement les directions qui se trouvent dans chaque boite ? Ce n'est pas tout d'en faire usage, il faut savoir comment et quand les prendre. Elles sont absolument efficaces contre toutes les maladies propres à votre sexe : telle que, Pâles couleurs Anemie, irrégularités, Pertes, prostration nerveuse, froid aux mains et aux pieds, etc., etc.

Si vous n'avez pas réussi une première fois, essayez encore en suivant bien les directions, et votre témoignage viendra rejoindre les milliers d'autres que nous avons en mains.

23-1—27-3

PRISE A TEMPS. L'ÉMULSION de Foie de Morue guérit les plus graves affections des poumons. Il combat vigoureusement l'épuisement général causé par un gros rhume. Préparé par The Davis & Lawrence Co., Lim.

LES COMMANDEMENTS DU TYPOGRAPHE

La case où tu composeras,
Tu tiendras bien proprement.

Du manuscrit ne lèveras
Jamais les yeux en travaillant.

Et point de fautes ne feras
S'il est possible en composant.

Le même espace tu mettras,
Entre les mots également.

Et surtout tu t'appliqueras
A justifier exactement.

Chaque paquet ficelleras
Avec soin et solidement.

Les épreuves tu tireras
Chaque fois bien lisiblement.

Les corrections tu n'omettras
De faire très exactement.

Toute copie conserveras
Dans ton tiroir fidèlement.

De ton patron écouteras
Les avis attentivement.

A l'atelier tu te rendras
A l'heure régulièrement.

Et des travaux tu garderas
Le secret srupuleusementc.

TYPESSE.

Les Recensements

Bientôt le recensement aura établi la proportion de notre progrès numérique.

Les recensements sont, aujourd'hui, articles d'actualité pour les Etats-Unis, qui viennent de terminer le leur, pour la France, qui commence le sien le 24 du mois courant, et pour le Canada, dont le travail préliminaire est déjà en bonne voie.

A ce propos, quelques chiffres du dernier recensement, qui a eu lieu, en Allemagne, le 1er décembre 1900.

Le nombre des habitants de l'empire est de 56,345,014, dont 27,734,067 du sexe masculin et 28,613,947 du sexe féminin. Trente-trois villes ont chacune plus de 100,000 habitants, et leur population réunie est d'environ neuf millions d'âmes.

Depuis 1895, le nombre des habitants s'est accru de quatre millions, c'est-à-dire de près de huit pour cent. C'est la plus forte augmentation qui se soit produite dans le courant des six derniers lustres.

A ces résultats, il sera intéressant d'opposer ceux que va donner, en France, le recensement du 24 mars, et, chez nous, ceux de notre recensement actuel.

Seront-ils aussi brillants ? Il est peut-être excessif de l'espérer pour la France, mais non pour le Canada.

ECONOMIE

Le BAUME RHUMAL ne coûte pas cher et il produit un bien incalculable.

Le petit Bob est en contemplation devant une gravure représentant une scène russe : sous une tourmente de neige, un traineau est serré de près par une bande de loups affamés.

Son précepteur lui demande son impression.

Bob, après avoir réfléchi :

—Ces pauvres loups doivent avoir rudement froid au pattes !

UNIVERSITE DE MANITOBA
Examens

Les examens annuels de l'Université de Manitoba commenceront, cette année, aux dates suivantes :

Facultés des Arts (et Droit)—15 avril.
Faculté de Médecine—8 mai.
Immatriculation (pour toutes les autres Facultés)—27 mai.

Toute demande de participation à ces différents examens doivent être entre les mains du *Régistraire*, au moins vingt jours avant la date de ces examens.

On peut se procurer des formules de demandes en s'adressant au

PROF. G. J. LAIRD,
Régistraire
à l'Université de Manitoba.

MENUS PROPOS

Marius, qui a une dent gâtée, va consulter un grand dentiste de la Cannebière.

—Alors, vous avez des rages de dents ? demande l'homme de l'art.

—Des rages épouvantables qui me prennent toutes les cinq minutes.

—Et qui durent ?

—Un gros quart d'heure, mon bon.

Calino, qui revient d'une ville d'eaux déjà déserte, raconte, les désagréments qu'il a éprouvés durant son voyage.

—Figurez-vous, mon cher, disait-il, à un ami, que dans le wagon, je m'étais assis auprès d'une portière dont la vitre ne pouvait pas se relever. J'ai eu, tout le temps du trajet, le vent dans la figure.

—Il fallait changer de place.

—Avec qui ? J'étais seul dans le compartiment.



AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa session présente d'un acte incorporant une Compagnie pour entre autres fins les suivantes : pour transiger les affaires d'une compagnie d'assurance sur la vie avec tous les pouvoirs nécessaires incidents à pareille entreprise et pour acquérir, entreprendre et assurer les affaires actives et passives de la *Manufacturers Life Insurance Company* et de la *Temperance and General Life Assurance Company of North America*, respectivement ou de chacune d'elles et de toutes autres compagnies du mêmes genre qui y consentera et permettant aux corporations et aux parties nécessaires d'exécuter tout pour le but ci-haut mentionné.

BEATTY BLACKSTOCK GALT & FASKEN
BLAKE, LASH & CASSELL,
Procureurs des requerants.

Daté à Toronto le 26ième jour de Février, 1901.

6-3-01 9i.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session pour un Acte accordant à la *The Dominion Burglary Guarantee Company, Limited*, le pouvoir de s'amalgamer en n'importe quel temps toute autre compagnie ou autres compagnies autorisées à faire des affaires semblables ou analogues à celles que la dite compagnie est autorisée à faire, ou d'acquérir le *stock* de telle compagnie ou de telles compagnies, ou d'acquérir le roulant, le matériel, la propriété, l'actif et les privilèges de toutes personnes, raison sociale ou compagnie faisant ou autorisées à faire des affaires semblables ou analogues à celles que la dite compagnie est autorisées à faire, et d'augmenter les catégories de propriétés que la dite compagnie peut recevoir, garantir, ou veiller sur, ou être le gardien de, ainsi que les catégories de dangers pour lesquels elle peut se rendre garant ; et de construire, d'acquérir, maintenir et faire fonctionner tout ou tous appareils et structures employés ou à être employés en rapport avec ses affaires, et d'exploiter un système de messagers et de serviteurs, et pour d'autres fins.

Daté à Montréal ce (28ième) vingt-huitième jour de janvier, A. D. 1901.

GREENSHIELDS & GREENSHIELDS,
Procureurs des requerants.
6-2-01-9i

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un Acte à l'effet de consolider et d'amender l'Acte concernant le Trans-Canada Railway Company (La Compagnie de Chemin de Fer du Trans-Canada) ; pour prolonger le temps fixé pour le commencement et le parachèvement de l'entreprise ; pour octroyer à la Compagnie la faculté de commencer la construction à un point quelconque sur le chemin de fer de Québec et Saint-Jean (*on the Quebec and St. John Railway*) ou sur le chemin de fer *Great Northern*, et pour faire fléchir leur ligne principale vers l'extrêmité sud de la Baie James et pour bâtir des embranchements à partir de divers points sur la ligne principale jusqu'à Toronto et Winnipeg et jusqu'à l'eau profonde près de l'embouchure de la rivière Nottoway ; pour construire et faire fonctionner des vaisseaux à briser la glace ; pour augmenter le nombre des directeurs provisoires et ordinaires, pour déterminer le montant du capital à être payé préalablement à l'organisation de la Compagnie, et pour autoriser la Compagnie à faire l'acquisition d'autres chemins de fer ou à s'amalgamer avec d'autres Compagnies de chemin de fer.

GEMMILL & MAY,
Procureurs des Requérants.

Ottawa, 21 déc. 1900. 23 1-9i

AVIS

La Northern Pacific & Manitoba Railway Company, La Winnipeg Transfer Railway Company, limited, La Portage and North Western Railway Company et La Waskada et North Eastern Railway Company feront application pour faire ajouter à leur Bill avant la présente session du Parlement du Canada les provisions nécessaires confirmant un bail daté le 15 janvier 1901 au gouvernement du Manitoba de leurs lignes, etc., au Manitoba et pourvoyant à la mise en force de ses termes.

Daté le 8 mars 1901.

EWART, FISHER & WILSON.

13-3-01-9i Sollicitours des requérants

AVIS

La Canadien Northern Railway Company fera application pour faire ajouter à son Bill devant le Parlement du Canada à sa prochaine session les provisions nécessaires confirmant un contrat daté le 11 février 1901 fait entre la Compagnie et le gouvernement du Manitoba, référant à un bail de certains chemins de fer au Manitoba maintenant opéré par le Northern Pacific Railway Company et pourvoyant à l'accomplissement de tel contrat et référant à la garantie par le dit gouvernement de certaines débentures de la Compagnie et pour d'autres fins, et pourvoyant à l'acquisition des dits chemins de fer pour la considération mentionnée dans le dit bail.

Daté le 7 mars, 1901.

J. M. SMITH.
13-3-01-9i Secrétaire.

Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du "Manitoba."

ON DEMANDE un instituteur ou institutrice, sachant les deux langues pour enseigner à l'ecole Riel Grande Pointe, Man.

S'Adresser à M. DUNCAN GILCHRIST,
Grande Pointe Man



DEMANDE.—Dans chaque comté une personne capable et de confiance pour représenter une puissante compagnie d'une solide réputation financière ; salaire de $936.00 par année, payable chaque semaine ; $3.00 par jour absolument sûres et toutes les dépenses ; profession honnête et de *bona fide* ; salaire fixe, pas de commissions, salaire payé tous les samedis et les dépenses de la semaine avancées. STANDARD HOUSE, 334 DEARBORN ST., CHICAGO

16-1-01 16t

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour un acte incorporant "The Laurentian Assurance Corporation" aux fins de faire des affaires d'assurance maritimes et contre le feu, laquelle corporation aura son principal bureau d'affaire dans la cité de Montréal, dans la province de Québec.

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN,
Procureurs des Requérants.

Montréal, 7 janvier 1901. 23-1-01

Rapport des Fetes

Donnees a l'Occasion du Septieme Anniversaire de la Consecration Episcopale de

Sa Grandeur Mgr Langevin

(Suite et fin)

Dans notre dernier numéro, nous avons omis de mentionner la visite que les élèves de l'Académie Provencher et leurs instituteurs les RR. FF. Maristes ont faite à Mgr l'Archevêque, à son palais, lundi le 18. Il y a eu présentation d'adresse musique et chant. Sa Grandeur a été heureuse de voir un aussi grand nombre d'enfants fréquenter l'Académie Provencher et a eu des paroles très aimables pour les Frères et très encourageantes pour leurs jeunes élèves.

MERCREDI

Sa Grandeur a rendu visite à l'école de l'Immaculée Conception de Winnipeg, dirigée par les RR. SS. de Jésus Marie.

***

Le couvent de Saint-Boniface a donné une fort belle séance mercredi dernier et l'a répétée le lendemain, jeudi. Mgr Langevin était présent à la première représentation. Le morceau de la soirée a été un drame "Miriam." On l'a rendu avec art et avec âme. Le drame Miriam nous apprend que durant les années de la vie publique de Notre-Seigneur il y avait à Jérusalem un riche Pharisien, nommé Ibrahim. Il avait deux filles dont la plus jeune Miriam était née aveugle. Par l'influence de Siona, esclave convertie, elle est secrètement amenée à Jésus le grand Prophète, qui lui rend la vue. Dans la crainte d'impliquer Siona, elle refuse de dire comment elle a été guérie et son père irrité lui fait subir une sorte d'emprisonnement. Après la mort de l'esclave, Miriam consent à divulguer son secret; Ibrahim pour ne pas faire connaître la conversion de sa fille, l'a condamnée à devenir l'esclave de sa sœur aînée Orpha, fille capricieuse et hautaine.

La mère, Salomé éclairée, par les miracles du Sauveur et les vertueux exemples de Miriam, devient aussi disciple du Christ et elle est en conséquence chassée de sa maison. Quelque temps après Skina célèbre docteur de la loi, sollicite la main de Miriam. Ibrahim, heureux de cette occasion de se défaire de sa fille, songe à organiser les fêtes nuptiales, quand Miriam déclare qu'elle a consacré à Dieu sa virginité et refuse péremptoirement de se marier.

Le père courroucé et hors de lui-même, la bannit de son foyer en la maudissant. Orpha touchée de ce qu'elle a vu et entendu du Christ et de ses enseignements, embrasse la foi chrétienne, et se prépare à rejoindre sa mère et sa sœur lorsqu'elle apprend que celle-ci vient de mourir. Ibrahim bourrelé de remords reconnait enfin Jésus pour le Messie, rencontre Salomé et Orpha au moment ou Miriam leur apparaît montant au ciel:

Voici le programme intitulé:

HOMMAGE DE RESPECT ET DE GRATITUDE A SA GRANDEUR MGR L. P. A. LANGEVIN, ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE

Ouverture—Si j'étais roi..................*Adam*
Miles A. Baril, Laure Gosselin

Cantate—Un jour de fête..........*Cavallaria*
Solos: Miles E. Charlet, A. Laurendeau; Miles A. Baril, L. Gosselin

English dialogue.....................Festal offering
Miles J. Bédard, K. Chapman, A. Desourdis
Piano: Miles A. Senécal, Thérèse Collin
Solo: Mile L. Demers

Adresse ....Mlle A. Mondor

Cœur—Down among the lilies...*S. Glovey*
Solo: Mlle T. Brooks
Piano: Mlle L. Demers

Dialogue...................La première confession
(30 élèves, dernière division)
Grand'mère: Mile L. Gagné

Chant sacré—L'Eglise sur la mer du monde ....*Lambillotte*
Solo: Mlle Charlet
Chœur: Miles Mondor, J. Bédard, E. Charlet, A. Baril

MIRIAM

Miriam.................................Mlle B. Fafard
Orpha....................................Mlle L. Gosselin
Ibrahim, père de Miriam et d'Orpha......
....Mlle A. Marion
Salomé, mère de Miriam et d'Orpha......
....Mlle M. Brooks

Acte I

Sacred song—Consider the lilies......*Tokliff*
Solo: Mlle K. Chapman
Piano: Mlle L. Brooks

Acte II

Recitation.................................Papa's letter
Mlle A. Lauren leau

Acte III

Sortie—Tarentelle..............................*Godfrey*
Mlle J. Bérubé, N. Brooks

A. M. D. G.

A la fin de la séance, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a exprimé toute son admiration et sa reconnaissance pour la belle démonstration qu'on venait de lui faire et a félicité cordialement les RR. SS. de Jésus-Marie et les élèves du succès qu'elles venaient de remporter.

DIMANCHE

Dimanche soir se terminait à l'Ecole Industrielle la série de ces différentes démonstrations en l'honneur du 7ème anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Langevin. Mgr a pris beaucoup d'intérêt à cette réception, a remercier le R. P. Dorais le directeur de la maison, et les RR. SS. Grises, de tout le dévouement qui se déploie à l'École Industrielle. Sa Grandeur a terminé en donnant de paternels conseils aux enfants et en leur donnant sa bénédiction.

AU CONGRES PEDAGOGIQUE

Extrait du travail sur la musique, présenté par Mlle Berthe Dubuc, au congrès édagogique tenu récemment à Saint-Boniface:

La musique est l'art d'émouvoir ou de recréer les sens et l'esprit par les modifications du son assujetties à un rythme, à une régularité, à des proportions qui en font la plus belle des œuvres de l'homme. La musique est encore cet art divin capable de donner à l'âme cet essor, cette ascension mystérieuse qui la mettent en communication avec Dieu lui-même. Supérieure à l'architecture et à la sculpture, la musique prête aux éléments qui la composent une voix expressive pouvant rendre les sentiments les plus intimes du cœur.

Son origine remonte aux premiers âges du monde, et de tous les temps ce sublime langage des sons a été une source d'impressions profondes qui se sont traduites par des actes prodigieux dont la fable et l'histoire font mention.

L'homme, sortant des mains créatrices de Dieu, entonna une hymne de reconnaissance et son chant merveilleux s'est perpétué à travers les siècles. L'influence de la musique sur tous les peuples est incontestable; que dis-je? la nature inintelligente même a subi son action dominatrice. Amphion, au son de sa lyre, force les pierres à se rassembler en cadence pour bâtir les murs de Thèbes; Orphée réunit autour de lui les bêtes féroces et les rend douces comme des agneaux; Josué fait tomber les murailles de Jéricho; la harpe de David calme Saül; la musique des chœurs d'Euripide chantés par les prisonniers athéniens, après leur défaite en Sicile, apaise la colère de leurs conquérants et leur fait rendre la liberté; les chants de Tyrtée occasionnent la victoire des Lacédémoniens, dans la deuxième guerre de Messénie.

La musique exerce donc sur l'homme une grande puissance, elle enflamme son courage, charme ses loisirs et le rend intrépide dans les dangers. Grandissant avec le monde, elle atteignit dans les temps anciens, on le constate, un haut degré de perfection.

Mais le christianisme, qui est venu donner au monde une face nouvelle, a aussi régénéré l'art d'Apollon et lui a donné un caractère de grandeur inconnue jusqu'alors. Rien n'est comparables à ces harmonies sacrées qui ne se produisent que dans l'Eglise de Jésus-Christ.

Cette Eglise Divine brille, resplendit, plane, domine partout où se rencontrent le beau, le grand, le noble, le parfait. De même que nous lui devons, à cette gardienne fidèle, nos plus précieux trésors littéraires, nos chefs-d'œuvres de peinture, de même nous lui sommes redevables de nos plus pures, de nos plus belles mélodies.

Les catacombes furent témoins des plus beaux cantiques, et l'écho de ces immenses souterrains répètent encore les mélodieux accents des martyrs L'Eglise s'est toujours plu à favoriser l'art divin de la musique; après qu'elle eut obtenu du grand Constantin sa liberté, elle s'appliqua à perfectionner ses chants religieux. Nous devons au pape Grégoire Ier l'institution du plain-chant; qui dira la douce influence de son caractère grave, solennel et majestueux sur l'âme du chrétien!

Grand nombre de pécheurs doivent leur conversion aux attraits, aux charmes irrésistibles de notre musique religieuse.

Les compositeurs qui ont porté l'art musical à l'apogée de sa gloire sont ceux qui ont choisi pour inspiratrice cette religion sainte qui est le bienfait des bienfaits du Seigneur: témoins, l'immortel Beethoven et le sublime Mozart, dont les œuvres ne seront jamais surpassées.

Que dire du tendre et divin Palestrina surnommé le prince de la musique? Aux accords de son célèbre *Stabat Mater*, l'âme est saisie, ravie, transportée d'un saint enthousiasme, puis elle s'écrie: Vous seul, ô mon Dieu, pouvez donner à l'homme de telles inspirations.

Je ne parlerai pas davantage des célèbres musiciens qui nous ont laissé leurs chefs-d'œuvres immortels; ils sont en grand nombre et tous mériteraient d'être mentionnés. Mais qui ne connaît l'illustre abbé Perosi qui fait retentir les voutes de nos vieilles basiliques aux touchantes harmonies des ses célestes oratorios de ses mélodies imposantes dont les anges, s'ils en étaient susceptibles, pourraient être jaloux dans le ciel.

Ainsi donc, le rôle et le caractère de la musique ont un cachet de grandeur et de sublimité qui rend cet art supérieur à tout autre et qui nous montre avec quel soin, avec quelle attention, avec quel délice nous devons l'étudier, le pratiquer et l'enseigner dans nos écoles.

Pourquoi il y a de Mauvais Journaux

Chaque jour un *brave homme* savoure, dans son journal, les crimes jugés aux assises, les turpitudes et les immoralités, les impiétés, les calomnies et les scandales de toutes nature; et il se dit:

—Malsaine, très pervertissante pour le peuple, cette publication prodiguée à tous ces attentats, à toutes ces infamies! Et puis pour les classes éclairées, n'est-ce pas un manque de respect intolérable?

—Je ne comprends pas, conclue le *brave homme*, pourquoi on imprime de pareilles choses?

—Parceque, *brave homme*, tu ne manque jamais de les lire......

Le plus grand mal que nous causent nos ennemis, c'est le mal qu'ils nous font faire.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Louis Dupas, de Saint-Joseph, Man. était à Saint-Boniface, ces jours derniers.

—Melle Eugénie Kéroack, de cette ville, a donné une jolie soirée à la jeunesse dimanche dernier.

—Une trentaine de Belges de Saint-Boniface, résidant à la Seine, sont partis hier pour le Klondyke.

—M. Fiset, frère de Mde Dr Lambert, de Saint-Boniface, est de passage au milieu de nous M. Fiset a autrefois demeuré à Winnipeg, aussi ses anciens amis ont ils été enchantés de le revoir.

—Nous voyons par les journaux du Nord-Ouest, que M. Lucien Dubuc, avocat, fils de l'hon. juge Dubuc, de Saint-Boniface, vient d'entrer dans la société légale Beck & Emery, à Edmonton. Nous souhaitons à notre ami beaucoup de succès sur le nouveau théâtre où il aura à travailler.

—M. Atchez Mousseau, de Lorette, vieillard de 68 ans, est mort subitement la semaine dernière, à Lorette, pendant qu'il prenait tranquillement une partie de carte avec des membres de sa famille. M. Mousseau était un des plus anciens habitants de Lorette, et sa mort a causé autant de consternation que de surprise. Nous présentons nos vives sympathies à sa famille.

—Madame A. Olivier, 311½ Main Street Winnipeg, a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques, que l'ouverture du printemps, de son magasin de modes, chapeaux, robes, aura lieu jeudi, vendredi et samedi cette semaine. Madame Olivier, s'est assurée les services d'une modiste française venant directement de Paris. Tout ouvrage est garanti à la satisfaction de tous. Variétés de toutes sortes et bon marché.

—M. Vézina Couture, qui, pendant 4 ou 5 ans a tenu l'Hôtel Saint-Boniface, est maintenant au London Chop House, a Winnipeg.

—Un cultivateur, du nom de Falcon, résidant à Starbuck, a été trouvé mort dimanche matin sur la rivière Seine, au-dessous du pont situé à l'extrémité de l'avenue Provencher. Il avait la tête fracassée. On suppose le malheureux, qui était assez ivre vers les 11 heures, samedi soir, aura voulu s'appuyer sur le garde-corps et se sera laissé cheoir sur la glace. Le chef Gagné, averti de bonne heure, a fait transporter le corps de Falcon à l'Hôtel de ville où une enquête dirigée par le coroner Lambert a eu lieu lundi matin. Le verdict a été: Mort accidentelle, étant en état d'ivresse. Les jurées ont conseillé qu'on élevât d'avantage les garde-corps du pont dela Seine, qui sont un continuel danger pour le public; les jurés ont aussi conseillé certaines améliorations aux garde-corps du pont Broadway, qu'ils jugent dangereux. Les parents de Falcon ont pris son corps hier, et l'ont emmené à Starbuck.

Chronique de la Province

(De notre correspondant spécial)

SAINT-JOSEPH

25 mars 1901—Jeudi dernier, nous avons eu le plaisir d'entendre, pour la première fois, l'éminent conférencier agricole, M. Jehan de Froment. Il nous a parlé l'agriculture, industrie laitière, etc., pendant au moins deux heures; ce temps nous a paru bien court, car ce monsieur manie la parole avec une extrême facilité. Il nous a démontré le grand avantage qu'il y a d'avoir des sociétés d'agriculture, syndicats agricoles, etc., et surtout de faire de la culture mixte. Malheureusement, pour plusieurs d'entre nous ici, cette culture n'est pas très facile, vû la rareté de l'eau dans les temps de sécheresse et principalement l'hiver, où plusieurs d'entre nous ont quatre, cinq et même six milles à faire pour aller chercher de l'eau à la rivière Rouge. Pour cette culture, nous sommes loin d'avoir l'avantage des cultivateurs qui habitent les bords des rivières. M. de Froment nous a aussi beaucoup parlé de chimie agricole, de la qualité des terrains, des meilleures sortes de blé et autres grains à confier à la terre, des expériences faites à la ferme expérimentale de Brandon, des mauvaises herbes et du moyen de les combattre, etc.

En terminant, M. de Froment nous a dit: au revoir, et nous aurons encore le plaisir de jouir de son aimable présence au mois de juin, alors qu'il reviendra nous donner une autre conférence pour compléter celle-ci.

Notre populaire inspecteur d'écoles, M R. Goulet, en tournée d'affaires, ainsi que M. Potvin, agent d'assurance, rehaussaient par leur présence l'éclat de cette assemblée.

Il y avait foule; notre salle d'école était comble.

UN AUDITEUR.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX.

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DU MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

Des octrois gratuits de terres (Free Homesteads)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Nouvelle Agence

M. J. E. Defoy pharmacien de St-Boniface, Man., vient d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et est actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu' à Montréal.

Correspondance

Monsieur le Directeur du journal LE MANITOBA.

Monsieur.

Je vois, par la correspondance de M. S. M. Barré, que ce monsieur est toujours l'homme d'affaire que l'on connait; la parole d'un honnête homme ne lui suffit pas, il lui faut des preuves. Eh bien! les voici:

"Je, C. Georges Caron, de la paroisse de Saint-Charles, dans le Comté de Selkirk, dans la Province de Manitoba, déclare solennellement que...M. S. M. Barré n'a eu rien à faire, ni de près, ni de loin, et n'est venu chez moi, ni la veille, ni le jour, ni durant les huit jours suivant celui où j'ai fabriqué le beurre que j'ai exposé à l'Exposition de la Puissance du Canada, à Toronto, en 1887.

"(Signé) C. GEO. CARON.

"Assermenté devant moi, dans la Ville de Saint-Boniface, ce 23ième jour de Mars, A. D. 1901.

"J. TURENNE, J. P."

Je me contenterais de la déclaration ci-dessus, persuadé qu'elle est suffisante pour démontrer au public où est la vérité, si M. Barré, pour se payer le luxe de poser en victime et m'accuser d'ingratitude, n'avait pas reporté à 1887 des choses passées en 1886; aussi, si je suis forcé d'entrer dans les détails ci-dessous, M. Barré ne devra en accuser que lui-même.

Vous savez pourtant bien, M. Barré, vous qui avez si bonne mémoire, que c'est dans l'été de 1886, deux mois environ après l'ouverture de ma beurrerie (système centrifuge), que vous avez fait la visite spéciale dont dont vous faites mention dans votre correspondance; que dans cette visite vous étiez accompagné de l'hon. J. Royal, et que c'est la fabrication du beurre que j'ai exposé à Saint-Boniface, peu de jours après, que vous avez surveillé ce jour-là.

Vous savez également bien, M. Barré, que pour faire la besogne que vous êtes venu faire chez moi, le gouvernement de Manitoba vous payait cinquante piastres par semaine de salaire, plus vos frais de déplacement. Maintenant, je vous le demande, M. le Directeur, à qui dois-je de la reconnaissance? n'est-ce pas au Ministre de l'Agriiculture d'alors, l'hon. M. LaRivière, qui avait généreusement mis M. Barré à ma disposition chaque fois qu'il serait en disponibilité, plutôt qu'à l'instrument (*bien payé*) dont il s'est servi pour me fournir les précieux renseignements qui m'ont permis de remporter tous les premiers prix à l'Exposition Provinciale tenue à Saint-Boniface en 1886.

Aussi, M. Barré, que vous semblies étonné. de ce qu'un an plus tard, j'avais acquis assez de connaissances pratiques pour me permettre de me mesurer avec vous et remporter le premier prix à la plus importante exposition du pays, je n'y puis rien; mais je suis persuadé que le public aurait été beaucoup plus étonné s'il avait appris que, devant me mesurer avec vous, j'avais été assez naïf pour vous confier la fabrication de mon beurre. Maintenant, M. Barré, un mot de plus, un seul, car je n'entends pas revenir sur le sujet, à propos du cadeau dont vous faites mention à la fin de votre correspondance; si vous tenez à ce que je vous remette en mémoire les raisons qui ont motivé ma générosité dans cette circonstance, je le ferai quand vous voudrez, où vous voudrez et devant qui vous voudrez.

C. GEO. CARON.

Saint-Charles, 23 mars 1901.

STATISTIQUES

Mouvement de la glace sur la rivière Rouge, tel qu'enregistré chaque année par M. Joseph Pélissier, de Saint-Jean-Baptiste:

1872—le 2 mai.
1873—le 16 avril.
1874—le 30 avril.
1875—le 20 avril.
1876—le 24 avril.
1877—le 22 avril.
1878—le 20 mars.
1879—le 12 avril.
1880—le 20 avril.
1881—le 22 avril.
1882—le 20 avril.
1883—le 23 avril.
1884—le 22 avril.
1885—le 20 avril.
1886—le 14 avril.
1887—le 22 avril.
1888—le 20 avril.
1889—le 8 avril.
1890—le 19 avril.
1891—le 16 avril
1892—le 16 avril.
1893—le 16 avril.
1894—le 20 avril.
1895—le 4 avril.
1896—le 19 avril.
1897—le 8 avril.
1898—le 15 avril.

LE BONHEUR A LA CAMPAGNE

Habitant! j'aime ce nom-là, moi, habitant, c'est-à-dire homme qui habite habite le pays. On le connait, on sait ce qu'il est, d'où il vient, on a connu son père, sa mère, son aieul, son bisaieul; ce n'est pas cet aventurier des grandes cités dont le passé est ignoré et pour cause. Eh bien! le paysan renonce volontiers à ce bénéfice d'estime et d'honneur pour s'en aller chercher fortune dans les villes. La vue du luxe lui fait tourner la tête; il compare son habit à celui d'un transfuge qui a travaillé autrefois avec lui, et il s'attriste; il ne songe pas que c'est souvent comme dit le vieux proverbe: Habit de velours, ventre de son. Les Etats surtout sont son rève! Oh! vivre aux Etats, que c'est bon. Il aimera mieux être esclave dans une manufacture de Manchester que d'être maitre aux champs. C'est étrange avec quelle facilité on vend sa liberté pour de l'argent, pour de bons repas, pour un misérable morceau d'étoffe. Un jeune homme écrivait dernièrement: "Je suis fils d'un cultivateur; j'ai fait une partie de mes classes; maintenant je travaille chez mon père; mais ce travail ne me plait guère; ne pourriez-vous point me trouver une petite place à Québec ou à Ottawa, ne fut-ce qu'une place de messager? Vous me rendriez un bien grand service." Et voilà un fils de famille qui veut se faire le serviteur d'un ministre.

Il est des gens qui aimeraient mieux être, Dieu me pardonne, être décrotteurs à Chicago que d'honorables cultivateurs dans une des belles paroisses de la province de Québec, et même maire de leur paroisse.

Mais c'est surtout pour ses enfants que l'on rêve à une autre vie que la vie des champs; et vos enfants, vos pauvres enfants, il faut que je vous le dise, vous ne les aimez pas, vous n'êtes pas bons pour eux, vous êtes cruels, oui, cruels; oh! que vous leur faites de mal! Dans votre conduite je vois une ambition aveugle, un profond égoisme, mais pas un grain de paternelle affection. Voilà un cultivateur qui, à force de travail et d'économies, a amassé une somme assez ronde; croyez-vous qu'il l'a destine à améliorer sa terre et à faire de son fils un cultivateur plus aisé? pas du tout. Il a un tout autre projet en tête; il le médite depuis longtemps.

Plus d'une fois le père et la mère se sont dit dans l'intimité: s'il plait à Dieu, notre fils sera plus heureux que nous; notre état est trop pénible, on se massacre le corps pour gagner quelque chose; on lui fera faire des classes. Ah! vous lui ferez faire des classes, soit; eh bien, après... qu'en ferez-vous, s'il vous plait? Un médecin... Alors créez donc des malades et le besoin ne s'en fait guère sentir. Un avocat? Alors créez donc des procès; ces professions regorgent d'hommes, on se dispute le plus misérable procès, on s'arrache les plus petits malades. Mais je vous devine: Il aura une place, ditesvous. Une place! une place! voilà la terrible chimère qui égarent et ruinent tant d'hommes dans la province de Québec. Une place! mais Dieu! où la prendrez-vous! j'en cherche partout à Québec et à Montréal, et je n'en trouve nulle part. De grâce, trouvez-moi donc, s'il vous plait, une place de messager!!

Voilà le retrain ennuyeux qui assourdit les oreilles du député ou du ministre. Mes bons amis, le bonheur vous l'avez! Il est à la campagne, sur vos terres, dans vos modestes occupations; gardez-le, ne désertez pas votre champ.

C. J. MAGNAN.

(L'Enseignement Primaire).

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 9 Mars 1901.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à 0 18
Fromage	0 9½	à 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 18
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 00	à 0 35
Navets, le minot	0 15	à 0 20
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 50	à 1 75
Choux, par douzaine	0 00	à 0 50
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		2 20
" Strong Baker		1 90
" Manitoba Baker		1 70
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 20
" Nestor		1 05
Gru, la tonne		14 50
Son, "		12 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne		10 00
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

The Canadian Northern Ry Co.

HORAIRE

Prend effet le 10 Déc. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar, jeu, sam	......	7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun, mer, ven	11 30	......	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi	......	7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi	7 15	......	22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend	16 45	13 00	19 00
Dauphin à Swan River et Erwood, sam	......	8 20	21 45
Erwood et Swan River à Dauphin, lun	5 00	......	18 20
Dauphin à Swan River, merc	......	8 20	15 20
Swan River à Dauphin, jeud	......	8 00	15 00
	EST	OUEST	AR.
Winnipeg à Grandview, jeud	......	7 30	21 15
Grandview à Winnipeg, vend	7 30	......	2 30
Dauphin à Grandview et retour, mar	13 30	9 00	15 45
Winnipeg à Warroad et Beaudette et stations intermédiaires, lund, et jeud	8 20	......	19 00
Warroad et Beaudette à Winnipeg, mard. et vend	......	6 00	16 40
Winnipeg à Redford et retour, merc. et sam	8 20	12 40	16 40

D. B. HANNA. Surintendant Gén.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

V

No 17

Il faudrait pourtant que je passe vous les faire parvenir, et il est encore absolument nécessaire que nous convenions d'un mode de correspondance pour l'avenir. J'entrevois là de grosses difficultés que je ne sais comment vaincre.

Samedi soir.

J'ai trouvé moyen de tout concilier.

Les deux fameuses méditations sont faites, ou du moins le P. de Kéradec le croit, ce qui est absolument la même chose. Je lui ai déclaré que l'effet en était surprenant, qu'elles étaient venues confirmer mon irrévocable résolution et que, en plus, elles m'avaient fait découvrir une foule de nouveaux motifs que je n'avais pas encore soupçonnés.

Cela fait, je lui ai raconté que j'avais laissé en souffrance quelques affaires de la succession de mon père, que les intérêts de ma sœur pourraient en être lésés, et que je désirais retourner à Paris pour les terminer: ajoutant qu'aussitôt cette besogne faite, je reviendrais à Saint-Acheul, pour me consacrer éternellement à la chère Compagnie.

Le bon Père a complètement mordu à l'hameçon, m'a approuvé de tous points et je pars ce soir.

Quel bonheur de retrouver le grand air et la liberté!!...

VI

En voyant Charles entrer dans son cabinet, M. Meynandier laissa échapper une exclamation de surprise.

—Vous ici! Auriez-vous déjà réussi? ou bien avez-vous été découvert et expulsé sans forme ni procès?

—Ni l'un ni l'autre, Monsieur. J'ai été assez heureux pour faire quelques petites découvertes; mais j'espère bien en faire d'autrement importantes. Voici, du reste, une série de lettres dans lesquelles je vous donnais, jour par jour, le résultat de mes observations. Si vous voulez prendre la peine de les lire, vous verrez qu'un des grands obstacles au succès de ma mission était l'impossibilité où je me suis trouvé de correspondre avec vous, sans courir le risque de me faire découvrir.

J'ai donc cru bien faire en quittant Saint-Acheul, sous un prétexte parfaitement accepté par les Jésuites, et je suis venu à Paris pour m'entendre avec vous sur un moyen de correspondance.

Le député prit le paquet de lettres, le soupesa, et regardant la pendule:

—Je suis obligé de sortir. Laissez-moi cela, je le lirai dans la journée. Revenez me voir demain à pareille heure.

Le lendemain, quand Charles se présenta, on lui dit que M. Meynandier avait été forcé de s'absenter et qu'il avait laissé une lettre pour lui.

"Je suis désolé, mon cher ami, lui disait-il, de vous avoir dérangé pour rien, une affaire imprévue m'oblige à sortir. Venez ce soir à neuf heures, cette fois j'y serai."

Le soir il fut introduit au salon. Le député était assis près de la cheminée, en face de lui, Élise, et, près d'elle, le fils de Lerouttier. Anatole lisait près de la lampe.

Un mouvement de ces quatre personnes et un certain air d'étonnement et d'embarras lui prouva que sa visite n'était pas attendue, au moins par tout le monde, et que le domestique s'était évidemment trompé en ne le conduisant pas au cabinet de M. Meynandier. Lui-même eut un moment d'hésitation qu'il sut comprimer aussitôt, pas assez vite cependant pour qu'il ait pu échapper aux regards qui s'étaient tous dirigés sur lui; ce fut un éclair après lequel, ayant repris possession de lui-même, il vint saluer le député, puis Mlle Meynandier et les deux jeunes gens. Mais le salut qu'il adressa à ces trois personnes fut froid et cérémonieux, comme celui qu'échangent des inconnus qui se rencontrent dans un salon.

Elise le lui rendit d'un air embarrassé; quant à Anatole, il ne crut pas pouvoir faire moins que de tendre la main à son ancien ami, et Arthur Lerouttier imita son mouvement. Charles serra légèrement la main du premier et effleura à peine celle du fils du banquier.

M. Meynandier, voyant que la situation était difficile et même pénible pour tout le monde, après quelques phrases banales, se hâta de saisir un prétexte pour emmener le jeune Durand.

Dès qu'ils furent seuls:

—Je suis désolé, mon cher ami, que mon valet de chambre se soit trompé et vous ait conduit au salon.

—Autrefois, Monsieur, on m'y faisait bon accueil, et personne ne paraissait surpris ni contrarié de m'y voir, il est vrai qu'alors j'étais, ou du moins on me croyait riche. Aujourd'hui, je suis pauvre et l'on m'a fait comprendre que ma place était ailleurs...je ne l'oublierai pas.

—Mais non, mais non, vous comprenez mal les choses, vous serez toujours le bienvenu chez moi.

—Pardon, Monsieur, il ne m'a pas fallu une grande clairvoyance pour m'apercevoir que la place que j'occupais autrefois était prise par...un autre.

—C'est précisément pour vous éviter cette rencontre que j'avais donné l'ordre de vous faire entrer ici, mais ces domestiques sont si peu intelligents...Car enfin je sais bien que vous avez eu autrefois certaines difficultés avec le père d'Arthur.

—Oui, Monsieur, de très graves.

—C'est à cause de cela que j'aurais voulu empêcher une rencontre que je savais devoir vous être désagréable.

—Je vous en remercie, Monsieur, j'ai du reste remarqué que si sa présence m'est désagréable, elle ne l'est pas à tout le monde.

—Oui, Anatole est assez lié avec lui.

—M. Anatole a le droit de donner son affection à qui il veut, même au fils de M. Lerouttier.

—Voyons, mon ami, vous êtes nerveux ce soir: vous avez peut-être pensé qu'Arthur venait ici...

—Pardon, Monsieur, je ne pense rien, si ce n'est qu'Arthur Lerouttier est le fils de son père, et que vous n'avez absolument aucun compte à me rendre des personnes que vous recevez, ni du genre d'accueil que vous leur faites. Cela ne me regarde nullement, et, si vous voulez, nous parlerons de l'affaire qui m'amène.

—Parfaitement. Du reste il n'y a rien de fait, et vous êtes ce soir d'une susceptibilité...

J'ai lu vos lettres. Elles sont très amusantes et très intéressantes, je les ai communiquées au ministre qui en a beacoup ri; il en a même gardé une: celle dans laquelle vous parlez des retraites données à des personnes étrangères à l'ordre.

—C'est une affaire que j'ai peut-être un peu grossie, mais je crois qu'il y aurait là matière à quelques beaux mouvements oratoires; habilement présentée, elle pourrait produire un certain effet.

—Comment! On pourrait tirer de là des conséquences terribles. Voyez-vous ces hommes sortant de là fanatisés et répandant dans le monde entier l'influence jésuitique, ils fanatiseront à leur tour leurs parents, leurs amis; dans l'armée, dans la magistrature, dans les administrations, partout. Les nouveaux adeptes chercheront d'autres victimes à séduire, et bientôt la France, l'Europe entière, seraient au pouvoir des fils de Loyola.

En attendant, le ministre m'a chargé de vous exprimer sa satisfaction, et de vous dire qu'il compte sur votre promesse d'accomplir jusqu'au bout la mission que vous avez si bien commencée.

Vous vouliez me parler de votre correspondance, vous aviez trouvé un moyen, m'avez-vous dit?...

—Oui, monsieur. J'ai fait un plan de la maison. Le voici; il vous permettra de bien suivre mon idée.

Charles déplia une feuille de papier, l'étendit sur le bureau, et continua:

—Ceci est la route d'Amiens. Là, sur la droite, se détache un chemin, il longe le bâtiment d'entrée et conduit à la ferme. La porte d'entrée est ici, elle donne sur la grande cour que l'on doit traverser pour aller au bâtiment principal. Vers la droite vous voyez une autre cour, c'est celle qui est plantée et qui sert de lieu de promenade aux étrangers. Elle est fermée, d'un côté, par le corps de logis réservé aux retraitants et, de l'autre, par un mur de deux mètres et demi à trois mètres de hauteur. En dehors de cette clôture est le chemin que je vous ai indiqué déjà et qui conduit à la ferme.

Du noviciat, qui est ici, à gauche de l'entrée, il est toujour possible de descendre dans les cours, et si l'on avait un correspondant sur le chemin, rien ne serait plus facile que de lui jeter une lettre ou d'en recevoir une de lui!

Je voudrais qu'une fois par semaine le samedi soir, par exemple, un homme sûr, un employé de la police secrète, se rendît à l'endroit que j'ai marqué d'une croix sur le plan et qu'il y restât de dix à onze heures. S'il arrivait qu'une circonstance imprévue m'empêchât de sortir, il reviendrait le lendemain.

—Je m'entendrai à cette égard avec le ministre. Quand comptez vous repartir?

—Je voudrais passer huit jours, à Paris pour me reposer un peu l'esprit et, en même temps, me préparer au grand assaut que j'aurai à subir avant de franchir le pas difficile.

—Huit jours, mais pas plus. Je vais m'occuper de faire mettre un agent à votre disposition. J'en parlerai au ministre, et le prierai de prendre les mesures nécessaires. Venez me voir la veille ou l'avant-veille de votre départ, je vous ferai connaître ce qui aura été décidé et vous donnerai, s'il y a lieu, vos dernières instructions.

A Suivre